

Pringy Mag'

Janvier 2020

NUMÉRO
NUMÉRO SPECIAL
SPECIAL



Cérémonie du 11 novembre



Gala Planète Harmonie



Installation de la cabine à livres



Réfection monument aux morts



Bal country

Retour en images sur les moments forts de 2019 !



Travaux au cimetière



Exposition Orchidées

Sortie des aînés



Remise du chèque Eva pour la vie



Inauguration Orme Brise



Chantier rivière école



Construction du groupe scolaire



Fête patronale



LETTRE OUVERTE DU MAIRE

« UN GRAND MERCI A VOUS TOUS ! »

Madame, Monsieur, Chers Pringiaciens,

En mars prochain, mon deuxième mandat s'achèvera et l'alternative de briguer un troisième mandat ou mettre un terme à ma fonction d'élu s'est évidemment imposée.

Après de longs mois de réflexion, d'hésitation, de tiraillements, je vous informe que j'ai décidé de ne pas me présenter aux prochaines élections municipales de mars 2020.

Depuis 2008 vous m'avez fait l'honneur de m'accorder votre confiance en m'ayant permis d'exercer pendant douze belles années la fonction de Maire de notre commune de Pringy et j'en suis particulièrement fier.

De très nombreuses raisons m'ont poussé à prendre cette difficile décision mais l'essentiel tient au constat que je ne dispose plus des moyens que j'estime nécessaires pour assurer efficacement mes fonctions de Maire et de Vice-président à la Communauté d'Agglomération Melun Val de Seine.

Je ne suis ni le premier ni le seul à tirer les conclusions d'un désarroi croissant ressenti par les maires qui peinent à protéger leurs concitoyens et qui, de guerre lasse, finissent par rendre leur écharpe.

Après toutes ces années à gérer au mieux notre commune, je passerai le relais à d'autres personnes qui se sentent sans doute l'ardeur de faire face à la crise de confiance que nous vivons et que je leur souhaite d'affronter avec lucidité, courage et humilité.

La charge de la fonction de maire demande beaucoup, parfois trop, d'abnégation mais sachez que j'ai exercé ma fonction avec passion, en ayant chaque jour à l'esprit l'attachement très fort que je porte à Pringy et à ses habitants.

J'ai été épaulé par une équipe municipale et par des collaborateurs administratifs et techniques dont je salue le dévouement et sans lesquels il aurait été impossible de mener à bien les projets municipaux qui ont tous été approuvés à l'unanimité en conseil municipal.

Pourtant, j'entends poindre des critiques d'une minorité pour dire que j'aurais dû gérer différemment et qu'il aurait fallu faire autrement, faire plus, ou moins. Bien sûr, tout est toujours perfectible, mais s'attacher à me discréditer et remettre en question l'action menée est toujours aisé et ne mène à rien.

Je préfère rester tel que je suis, ne pas répondre ou prêter le flanc aux « joutes politiques » qui ne servent à rien ! En tout cas, ce n'est pas ma conception de l'action publique ni ma manière de faire. Etre maire est un exercice d'humilité.

Etre élu est une expérience profondément humaine qui repose sur le respect, l'écoute et un sens aigu du dialogue ; dialogue avec les services de l'Etat, les parlementaires, les élus des autres collectivités territoriales, les instances partenariales et associatives, les habitants...

Ma conception de l'action publique a toujours été celle d'écouter, de servir et non de diviser, même si bien évidemment, il est illusoire de penser que l'on parviendra à satisfaire parfaitement tout le monde.

Je souhaite cependant rappeler quelques projets structurants que j'ai défendus et qui ont vu le jour ou sont en cours de réalisation dans l'intérêt des habitants de Pringy :

La rénovation et la construction du pôle enfance (8 millions d'euros dont 50% environ de subventions) ; la réfection des voiries communales (1,5 million d'euros) ; la réalisation d'aires de jeux pour enfants et d'un city stade dans le parc (250 000 €) ; la création de bassins d'orage (230 000 €) ; la valorisation du patrimoine avec notamment la réfection de la cour de la mairie en pavés anciens (350 000 €) ; la rénovation de l'éclairage public (160 000€) ; le changement des canalisations en plomb jusqu'au domicile des habitants (115 000 €) ; la rénovation d'un bâtiment pour l'équipe renforcée de la police municipale. Et tant d'autres investissements qu'il serait trop long de lister.



Il appartiendra à une nouvelle équipe de finaliser les projets initiés sous mon mandat tels que la démolition d'un vieux bâtiment rue de Lourdeau/ RD607 et l'aménagement d'un parking ; la création de nouveaux vestiaires sportifs dont j'ai défendu l'obtention d'une nouvelle subvention d'Etat et celle d'une maison de santé pluridisciplinaire pour laquelle aucun médecin n'a répondu mais huit autres professionnels de santé attendent pour s'installer.

Ma plus grande fierté est celle d'avoir été à votre service, au service de tous mes concitoyens en faisant passer l'intérêt collectif avant toute autre considération... aux dépens de ma carrière professionnelle d'Officier de Sapeur-pompier et de ma vie de famille. Je le savais en revêtant l'écharpe tricolore de premier magistrat de la ville en m'engageant pour vous, et je n'ai aucun regret, si ce n'est le cœur lourd de quitter des fonctions qui m'ont animé passionnément.

Ma ligne de conduite a été celle d'être un bon garant des finances communales, de faire en sorte que le budget soit géré en un bon père de famille en engageant des dépenses que si, et seulement si, les recettes le permettent et profiter des faibles taux d'emprunt pour la construction du groupe scolaire plutôt que de relever la fiscalité des ménages.

En douze ans, j'ai été témoin de profonds changements dans la manière de gérer une commune. Les maires se sont vus attribuer de plus en plus de responsabilités. Un maire est à la fois un gestionnaire administratif et financier, un juriste, un garant de l'ordre public et de la sécurité de ses concitoyens, un médiateur social, il est aussi un agent de l'Etat dans certaines fonctions. Mais aujourd'hui, les serviteurs que nous sommes avons souvent le sentiment d'être devenus des esclaves dont on attend toujours plus avec de moins en moins de moyens pour mener à bien notre action publique. Chaque jour de la vie d'un maire relève du défi dans un contexte où notre rapport à la démocratie et au respect est abimé.

Comment accepter que certains s'octroient le droit d'insulter, de détruire, de construire et de s'installer sans autorisation malgré les procès-verbaux dressés et que les alertes lancées auprès de la Justice et de l'Etat soient trop faiblement entendues, voire sans écho. C'est insoutenable !

Dans le même temps, les maires sont les premiers à se trouver au banc des accusés... accusés de ne pas respecter la loi obligeant les communes à atteindre les 25 % de logements sociaux, et accusés dans le même temps d'en construire trop, sous la contrainte ; accusés de ne pas respecter la législation sur les aires d'accueil des Gens du Voyage et accusés dans le même temps de ne pas les déloger sur le champ quand ils installent.

Je ne me sens plus la force de supporter les incivilités, les rancœurs, les menaces, l'incompréhension et l'ingratitude et je préfère garder le précieux souvenir de toutes celles et ceux qui m'ont soutenu et accompagné fidèlement tout au long de ces années.

Un grand MERCI à vous tous et bonne année 2020 !

Éric BONNOMET
Maire de PRINGY

Si vous souhaitez réagir à ma lettre ouverte, vous pouvez m'écrire par mail à mairie@pringy77.fr

INFO
DERNIÈRE
MINUTE

Points de collecte des sapins de Noël

Cette année, 4 points de collecte seront à disposition sur la commune du 27 décembre 2019 au 24 janvier 2020 :

- N° 1 : rue de Lourdeau , 1^{er} parking entrée Gymnase /centre technique
- N° 2 : parking de l'école Jean de la Fontaine, rue des sources
- N° 3 : rue de l'Orme Brisé, angle rue des Fusains
- N° 4 : rue du Centaure, angle rue Philippe de Rigault



Cérémonie commémorative du 11 novembre 2019



Sous une pluie battante, lundi 11 Novembre 2019 à 11h45, s'est déroulée dans notre commune, la cérémonie Commémorative du 101^{ème} anniversaire de l'Armistice du 11 Novembre 1918.

Lors de cette cérémonie, Monsieur Éric BONNOMET et Madame Marie-Ange BORDAT ont remis la Croix du Combattant et la Médaille de la reconnaissance de la Nation – Afrique du Nord à Monsieur Claude PAILLARD, Pringiacien et ancien élu de notre commune

Le devoir de mémoire est essentiel, c'est notre devoir à toutes et à tous de le transmettre à nos Enfants, dans nos maisons et nos écoles.

Merci à tous les citoyens venus nombreux, les Pompiers, les Enfants de tous les Conseils Municipaux depuis 2014 et leurs Parents, Monsieur Roger DELPORTE, les Anciens Combattants, élus et personnalités officielles, d'être venus honorer la mémoire de toutes ces victimes civiles et militaires de cette triste période, ainsi que celle des Militaires Morts pour la France ces dernières années.

Un monument représentant six porteurs anonymes portant un cercueil invisible qui symbolise l'ensemble de la communauté militaire, ainsi qu'un mur des noms des militaires morts pour la France en opérations extérieures, composé de 37 plaques gravées, ont été inaugurés par le chef de l'Etat le 11 novembre 2019 au parc André Citroën dans le 15^{ème} à Paris.

À la date de l'inauguration, 549 noms de militaires morts pour la France sur 17 théâtres d'opérations extérieures, ont été inscrits.

Hommage à ces Militaires, ces Femmes et Hommes, Morts pour la France, pour Notre Nation, pour Notre Liberté et profond soutien à leurs Familles.



D'une commune rurale à celle d'une ville moyenne

Et voilà nous y sommes ! Après de multiples négociations avec l'État, ce sont 153 logements sociaux qui viennent d'être inaugurés le 21 novembre.

L'inauguration du lotissement de « l'Orme Brisé », est l'aboutissement d'un projet qui a été mené durant plusieurs années avec constance, détermination et sérieux depuis l'acquisition des parcelles par Messieurs PAUTIGNY.

Aménageur, architectes, paysagiste, État et commune ont su s'associer pour faire de ce projet une belle réalisation. Cette opération vient grandement compléter une offre locative sociale mais aussi privée, dans notre commune.

164 logements en locatif social dont 12 maisons individuelles, répartis sur toute la gamme, de la typologie du T1 au T5. C'est aussi, 93 terrains en acquisition libres constructeurs et plus de 5000 m² d'espaces verts.

Une Maison d'Assistantes Maternelles (MAM) de 16 berceaux vient parfaire ce lotissement.



Inauguration le 21 novembre 2019 en présence du secrétaire général de la Préfecture et des représentants de l'ANRU, Action Logement, Trois Moulins Habitat et la Région Ile-de-France



Cette loi a valu à Pringy d'être en avril 2014, sous le coup d'un arrêté préfectoral pour manque de logements sociaux, et pour le Maire, le dessaisissement de sa compétence urbanisme, car l'objectif fixé par l'État visait à atteindre 400 logements pour ce lotissement de l'Orme Brisé.

A l'unanimité les élus ont réagi !

Un projet aussi important que celui-ci ne pouvait pas se concevoir sans une communication réaliste et appropriée auprès de l'ensemble des habitants. Cela n'a jamais été facile, ça a été long et parfois douloureux. Après une révision coûteuse du Plan Local d'Urbanisme, de nombreuses réunions publiques pour expliquer les projets revus et corrigés, d'après négociations avec les services de l'État pour abaisser le chiffre des 400 logements demandés, un permis de construire a enfin été signé le 30 novembre 2015 pour 281 logements.

Aujourd'hui, des ombres au tableau subsistent : 48 000 € de pénalités annuellement prélevées sur le budget de la commune pour manque de logements sociaux, au titre de la loi SRU et la rapidité des constructions. Nous le regrettons amèrement !

L'ensemble des élus de Pringy s'accordent unanimement sur la garantie du droit aux logements pour TOUS, mais pas à la vitesse où l'exige l'État !

Retour sur le contexte :

Plus de 15 ans se sont écoulés depuis la première esquisse de Bernard KUENTZLER, architecte et pringiacien, qui avait proposé un projet de 90 logements dont 68 maisons individuelles et 26 logements sociaux. Puis, l'entreprise Geoterre en 2009 a présenté un projet en 4 phases sur plusieurs années pour 163 logements.

Ça c'était avant que l'État ne s'en mêle et considère que la municipalité n'affichait pas assez de projets dans ses prévisions d'urbanisme « à moyen terme » pour répondre à la Loi SRU de 2000, et atteindre l'objectif des 25% de logements sociaux.

Visite du chantier rivière école le 9 novembre 2019

Le chantier de la rivière école avance rapidement. En effet le lit de la rivière est quasiment terminé, et la restructuration prend forme. Cependant, il est à noter que les plantations se feront en avril 2020 (période propice à la plantation des végétaux).

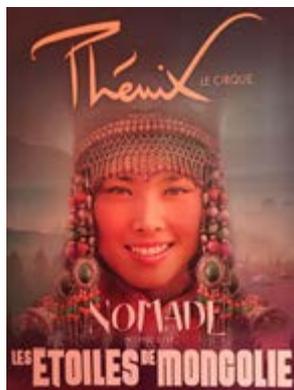


Sortie des aînés

Le 23 novembre dernier, un groupe de 50 personnes a assisté au magnifique spectacle «Nomade» du cirque Phénix.

Nomades, mais surtout acrobates ! Jongleurs, contorsionnistes, voltigeurs, clowns, musiciens, danseurs et chanteurs se sont succédés.

Nos aînés ont particulièrement apprécié cette fabuleuse invitation au voyage ponctué de récits et de prouesses extraordinaires.



Fête patronale

Au cœur de l'univers d'un cirque traditionnel, la fête patronale 2019 a brillé de tous ses feux.

Les premiers à entrer en piste ont été les enfants des accueils périscolaires qui nous ont livré un spectacle haut en couleur.

Les professionnels du cirque Pinder ont pris le relais en proposant de multiples ateliers (acrobatie, magie, jonglerie...) avant la présentation de leur spectacle. Un moment atypique pour la troupe du cirque Pinder qui quittait son chapiteau rouge et jaune pour faire le show en plein air !

Pour l'intermède interstellaire avant les feux d'artifices, le groupe Foxapet a embarqué les spectateurs en direction de la supernova Funk. Après avoir dansé sur des rythmes old-school et Electro, les feux d'artifices ont magnifiquement illuminé le parc de la Mairie et la ville de Pringy.



Partenariat avec le cirque Pinder

Né d'une volonté commune entre la ville de Pringy et le cirque Pinder, un nouveau partenariat a permis aux enfants de l'accueil de loisirs de bénéficier d'une initiation artistique à la clownerie, au jonglage, à l'acrobatie, durant les vacances d'automne, et d'une sortie au cirque PINDER à Paris, le mercredi 18 décembre 2019. Les entrées ont été offertes par le cirque PINDER et les enfants ont eu le privilège de visiter les coulisses.



Remise des cartes cadeaux aux élèves passant en 6^{ème}

Comme chaque année les élèves de CM2 ont eu une carte cadeau offerte par la mairie de Pringy pour les féliciter de leur entrée en 6^{ème}. 46 élèves ont bénéficié de cette carte d'une valeur de 15€.

Veillée de la maternelle

Lundi 9 décembre 2019 un spectacle de Noël choisi par l'équipe enseignante et pris en charge par la ville, a été offert à toutes les classes de maternelle de Pringy.

« Le Noël enchanté de Yétou » proposé par la compagnie « Planète Mômes » a ravi les enfants qui ont reçu un CD des chansons en cadeau et un bonnet de Noël.





les 6 heures de Pringy

Le 21 septembre 2019 a eu lieu la deuxième édition des 6 heures de Pringy, une action pour soutenir la recherche contre les cancers pédiatriques. 150 participants, femmes, enfants et hommes se sont élancés de 10h à 16h dans le parc de la mairie. Sous le soleil, l'ambiance était très conviviale. Pendant que certains marchaient ou courraient, d'autres se sont amusés à divers jeux ou sur la structure gonflable. Grâce à l'engagement de chacun, au soutien de la mairie de Pringy et de son personnel, à la directrice de l'agence Century 21 (domaine du parc) et du magasin Auchan de Ponthierry, l'association **Running pour l'Espoir** a pu remettre le 14 novembre 2019 **un chèque de 5 270 euros à EVA pour la vie**. Running pour l'Espoir remercie tous les acteurs de cette réussite et donne rendez-vous à l'année prochaine.



Cyclo cross - A vos agendas

Cette année, la commune de Pringy et le club cycliste Ponthierry Pringy auront l'honneur d'accueillir et d'organiser le **championnat régional d'Ile-de-France de Cyclocross Ufolep**. L'épreuve se déroulera dans le parc de la commune, le dimanche **12 janvier 2020, de 10h30 à 16h00**. À cette occasion, le circuit a été repensé pour changer les habitudes des coursiers prises depuis maintenant 3 ans mais aussi pour s'adapter aux travaux en cours dans le parc. Il n'a pas été facile de modifier le tracé précédent car il était physiquement et techniquement redoutable et digne d'un championnat régional. L'objectif a donc été de préserver ces atouts tout en s'accommodant des contraintes actuelles. Au final, il faudra toujours de la puissance pour les lignes droites mais aussi de l'agilité pour les devers, les montées et les descentes techniques. Le portage du vélo sera également au programme de cette épreuve.

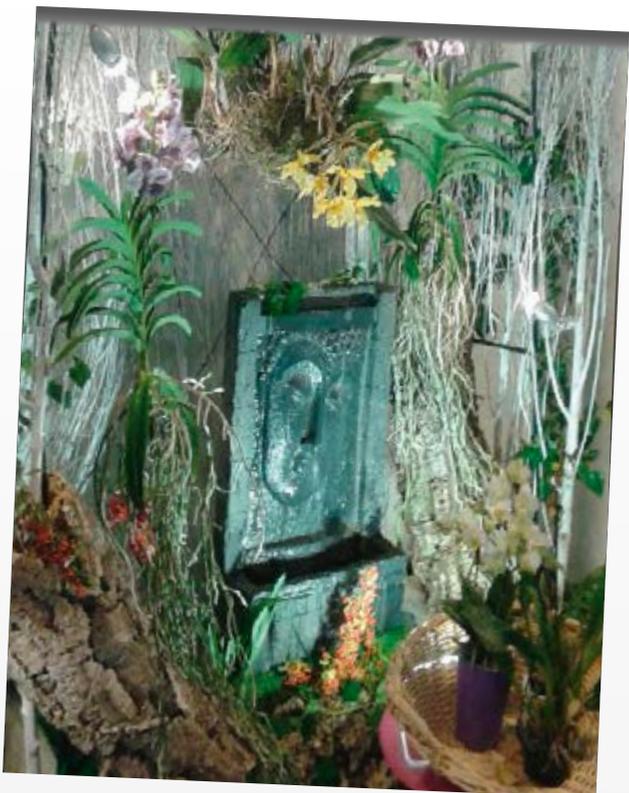
Rendez-vous est donné le 12 janvier 2020 pour réaliser de belles choses sous les couleurs du club et grâce à vos encouragements.



Exposition d'Orchidées du 04 au 06 octobre 2019

La biennale d'orchidées 2019 s'est tenue comme prévue avec quelques frayeurs tenant à la disponibilité de la Halle Omnisports. L'association a réalisé plus de **900 entrées** en comptant les entrées gratuites, et ceci malgré deux autres manifestations le même week-end à Saint Fargeau-Ponthierry et à la base de loisirs. La visite de trois classes primaires a participé au succès. L'intérêt des élèves pour ce sujet a agréablement surpris. Les conférences ont attiré des auditeurs. Tous les exposants ont été satisfaits de leur participation, et sont prêts à s'impliquer de nouveau lors de la prochaine édition en 2021.

Un beau succès pour cette exposition 2019 !



TRAVAUX RÉALISÉS

Remise en état du monument aux morts



Travaux au cimetière



Réfection de la tombe du Donateur



Changement de la porte du sous-sol de la mairie



Mise en place du sédum



Mise en place du sédum au cimetière



Changement de la porte d'entrée du poste de police

Construction du groupe scolaire



Septembre 2019



Décembre 2019

Salle de motricité maternelle



Chantier de l'école - Avancement au 19-06-2019

Façade phase 1
été 2019



Façade phase 1
décembre 2019

Les actions du CME

De belles actions menées en 2019 pour le Conseil Municipal des Enfants. Merci pour leurs initiatives et bravo pour leur implication.



Concours de pâtisserie



Installation de la cabine à livres



Concours de pâtisserie



Concours de pâtisserie

La country s'est invitée à Pringy

C'est dans la salle des fêtes de PRINGY décorée aux couleurs des drapeaux traditionnels des états américains, qu'environ 120 danseurs des Clubs d'Ile de France avaient répondu à l'invitation du FROGGY'STOMP.

Contact : froggystomp77@gmail.com
☎ 06 81 68 22 82



Gala de fin d'année Planète Harmonie

Ci-dessous la catégorie régionale 12-13 ans aux championnats départementaux de gymnastique rythmique.

En partant de la droite : Diane 2^{ème} du département 77
Morgane championne du département 77 en catégorie régional, Charlotte et Lana.



Ci-dessus les compétitrices appartenant à la Fédération Française de Gymnastique (FFG), âgées de 8 à 15 ans

La mairie de Pringy
vous souhaite une

Bonne Année



MAIRIE DE PRINGY

1 bis rue des écoles, 77310 Pringy
01 60 65 83 00
mairie@pringy77.fr
www.mairie-pringy77.fr



Horaires d'ouverture au public :
Lundi, mardi et jeudi : 10h à 12h - 13h30 à 17h30
Mercredi : 10h à 12h
Vendredi : 10h à 12h - 13h30 à 16h30

Directeur de publication : Eric Bonnomet
Comité de rédaction : Eric Bonnomet, Aline Popineau,
Luc Vaillant, Marie-Christine Milliet, Hélène Duval,
Kelly Lhopitault
Création & Impression : www.b2ceurope.com